

## **L'ENTRÉE DANS LES ÉCOLES**

Les concours que présentent les élèves en fin de 2<sup>ème</sup> année de préparation s'organisent autour de **trois banques d'épreuves**, chacune offrant un accès vers un nombre variable d'écoles. Chaque banque comprend un ensemble défini d'épreuves écrites et orales qui permettent d'évaluer l'ensemble de la formation dispensée lors des deux années de préparation.

Les **étudiants boursiers** sont exonérés de droits d'inscription (banque Agro-Véto) ou bénéficient de droits d'inscription très réduits (100 euros pour la banque G2E). La banque ENS ne demande aucun droit d'inscription.

### **- Banque d'épreuves communes aux concours AGRO et VETO (banque Agro-Véto) :**

Cette banque d'épreuves conduit aux écoles des secteurs de la biologie, de l'agronomie et de l'agro-alimentaire. Elle est utilisée pour 4 concours dits « A » conduisant chacun à un ensemble d'écoles :

- **Concours A BIO** : AgroParisTech, AgroCampus Ouest, Montpellier Sup Agro, ENSAIA, ENSAT, AgroSup Dijon, VetAgroSup Clermont, Bordeaux Sciences Agro, Oniris Nantes cursus ingénieur, ENSTIB.

- **Concours A ENV** : Écoles Nationales Vétérinaires Maisons-Alfort, Toulouse, VetAgroSup Lyon, Oniris Nantes cursus vétérinaire

- **Concours A PC BIO** : Écoles de Chimie.

- **Concours POLYTECH A BIO** : Écoles du groupe Polytech et du groupe Archimède.

- **Banque d'épreuves G2E (Géologie, Eau, Environnement)** : elle conduit au groupe d'Écoles des secteurs des géosciences.

- **Banque d'épreuves ENS** : elle conduit aux trois Écoles Normales Supérieures et à l'École Nationale des Ponts et Chaussées.